

Cadre socio-éducatif - CSE

Informations sur le concours

Publié le :	30-03-2026
Filière :	Filière socio-éducatif
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres, Sur épreuves
Voie(s) d'accès :	Interne
Nombre de postes offerts par l'établissement :	1
Adresse d'envoi email des candidatures :	cellule.recrutement@ghsif.fr
Date du concours :	09-06-2026

Informations sur l'établissement

Nom :	Groupe hospitalier sud ile de France
Ville :	77000 Melun
Site Web :	https://www.ghsif.fr/

Pour candidater

Date limite
de 08-05-2026
candidature :

Conditions de candidature :

Peuvent faire acte de candidature :

Assistant socio-éducatif
Conseiller en économie sociale et familiale
Educateur technique spécialisé
Educateur de jeunes enfants
Animateur s'ils sont titulaires du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports, spécialité « animation socio-éducatif ou culturelle », mention « animation sociale ».

Pour être candidat, l'agent doit justifier au 1er janvier de l'année du concours d'au moins cinq ans de services effectifs dans un ou plusieurs des corps ou fonctions précités, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique.

La sélection des candidats repose sur une épreuve d'admissibilité et une épreuve d'admission.

L'épreuve d'admissibilité consiste en une phase de sélection sur dossier par le jury. Le dossier constitué par le candidat au concours sur titres avec épreuve est établi conformément au modèle type figurant à l'annexe du présent décret, il comprend :

- Une présentation de sa formation initiale et de sa formation professionnelle tout au long de la vie et de son niveau de qualification ;
- Une présentation de son parcours professionnel ;
- Une présentation des acquis de son expérience professionnelle, de ses aptitudes et de sa motivation en matière de conduite de projets thérapeutiques, éducatifs ou pédagogiques ;
- Une description d'une réalisation professionnelle de son choix.

L'épreuve d'admission consiste en un entretien avec le jury destiné à apprécier les motivations du candidat, son parcours de formation et professionnel, le jury dispose d'un dossier constitué par le candidat. Le contenu de ce dossier est décrit à l'article 7 du présent arrêté du 11 mai 2021 susvisé.

L'épreuve d'admission a une durée totale de 35 minutes ; elle est notée de 0 à 20.

Pièces à fournir :

- Une demande d'admission à concourir,
- Un curriculum vitae détaillé mentionnant notamment les actions de formation suivies et accompagné d'attestation d'emploi,
- La photocopie du diplôme,
- Un état signalétique des services publics accompagné de la fiche du poste occupé,
- Une copie de la carte d'identité en cours de validité,
- Le dossier constitué par le candidat au concours sur titres avec épreuve, établi conformément au modèle type figurant à l'annexe du présent avis de concours,

Mail pour
l'envoi des
candidatures : cellule.recrutement@ghsif.fr

Adresse
postale pour
l'envoi des
candidatures : Les candidatures doivent être adressées adressées **PAR COURRIER RECOMMANDE** (le cachet de la poste faisant foi), à la Direction des Ressources Humaines du Groupe Hospitalier Sud Ile de France – service concours – 270, Avenue Marc Jacquet - 77000 MELUN - **AVANT LE 08 mai 2026 MINUIT**